

Réflexions autour du service « donne-moi de tes nouvelles »

Ce texte reprend en bonne partie ce qui a été évoqué lors de la réunion du 4 avril

Autour de la sortie des enfants des Maisons des enfants de la côte d'Opale, il me semble important de distinguer plusieurs sujets certes proches entre eux et dont les actions à mener pour y répondre peuvent se rejoindre, mais réellement différents les uns des autres.

Le premier tient à la problématique de la « brutalité » de la sortie de l'institution ressentie à la fois par les enfants et par les éducateurs (1). Le deuxième sujet concerne le lien avec les anciens enfants accueillis dans l'institution et le soutien / l'aide qui devrait être apportée à certains d'entre eux (2). Enfin, le troisième sujet concerne le recueil d'informations relatives aux enfants sortis de l'institution (3).

1) la « brutalité » de la sortie de l'institution

C'est le sujet évoqué dans l'enquête réalisée auprès des éducateurs et formalisée dans un document par Annick. Il est fait le constat de plusieurs situations où le passage d'enfants dans les maisons des enfants de la Côte d'Opale se termine de manière frustrante, laissant un goût d'inachevé, soit parce que le jeune a fait en sorte, de manière plus ou moins consciente, que son séjour se termine « mal », soit parce que le placement n'a pas permis d'aboutir là où les éducateurs l'auraient souhaité.

Deux types de réponses semblent pouvoir apporter des réponses à cette problématique : l'une est éducative, l'autre institutionnelle.

Au niveau éducatif, il est probablement important que les éducateurs de l'institution puissent tenir compte de cela dans leur travail au quotidien : cela passe par le discours qui est tenu à l'enfant dès son arrivée et pendant tout le parcours, par une vigilance particulière par rapport aux actes des enfants dans la perspective de la sortie, et par la mise en place d'actions permettant une fin positive et apaisée. A ce titre, la formalisation du lien aux anciens peut contribuer, sans pour autant être suffisante, à ce que la sortie de l'institution soit mieux perçue par le jeune et qu'elle puisse soutenir le discours de l'éducateur.

Au niveau institutionnel, il pourrait être intéressant d'envisager une expérimentation avec le Conseil Général autour des jeunes majeurs. Comme l'ensemble des études sur le sujet le montrent, les jeunes sortants de la protection de l'enfance soulignent le choc de la fin de la prise en charge et les difficultés fortes auxquels ils sont confrontés durant les premières années de l'âge adulte. Il est très difficile pour un jeune, à l'âge de 18 ans, et même à 19, 20 voire 21 ans, d'être complètement inséré socialement et professionnellement. Dans un contexte de tension budgétaire forte qui rend très difficilement envisageable une augmentation des moyens, il pourrait être intéressant de réfléchir à des solutions d'accompagnement plus long à moyens budgétaires constants. Par exemple, on pourrait imaginer qu'au lieu de consacrer une somme de 100 pour une année de prise en charge, on pourrait consacrer seulement 80 durant la première année et 20 la deuxième année pour un accompagnement nettement plus léger. Cela semble possible à partir du moment où on constate que l'accompagnement à l'insertion, malgré sa complexité, est moins coûteux qu'une prise en charge classique en protection de l'enfance nécessitant un encadrement important. Bien sûr, un tel dispositif suppose l'évolution des modalités de prise en charge pour les jeunes concernés par rapport à l'existant.

2) Maintenir le lien / aider les anciens en difficulté :

Le rendez-vous du 2 juillet semble être un moment privilégié pour conserver un lien avec les anciens enfants à échéance régulière. Ce rendez-vous étant encore récent à l'échelle de l'histoire de l'institution, il deviendra peu à peu un rite au cours des prochaines années.

Par ailleurs, afin de formaliser ce lien et l'aide éventuelle aux anciens de l'institution, il serait intéressant de réfléchir à la mise en place d'un point d'ancrage sur les anciens. Par exemple, aux Apprentis d'Auteuil, il y a une personne dédiée, à temps partiel, sur l'accueil et l'accompagnement des anciens sur chaque « territoire » (subdivision interne d'Apprentis d'Auteuil qui regroupe entre 4 et 10 établissements). Cette personne a pour rôle d'accueillir les anciens, de les aider soit en les orientant vers des structures ou dispositifs correspondant à ses problématiques (missions locales, centres d'hébergement, services sociaux divers, etc...) soit, dans des cas d'urgence ou de grande difficulté, en fournissant directement un soutien (accompagnement social, hébergement, etc.)

Afin de mieux de comprendre les besoins actuels tant de manière quantitative que qualitative, je suggère de recenser auprès des éducateurs ce qui se fait aujourd'hui de manière informelle par rapport aux anciens : nombre et nature de contacts informels avec les anciens, nombre et nature de rencontres avec les anciens au sein de l'institution ou à l'extérieur, aide ponctuelle, etc. Il s'agit de comprendre quelle est la nature du lien qui existe aujourd'hui, quelles sont les demandes et les besoins des anciens, et estimer le nombre d'anciens et le temps nécessaire.

Ces éléments permettront d'avancer dans la réflexion, et d'envisager la bonne réponse à apporter, tant en terme de contenu que d'organisation.

3) recueil d'informations de jeunes sortis de l'institution

Le rendez-vous du 2 juillet semble être un moment privilégié pour recueillir ces informations, étant donné le caractère très chronophage et fastidieux d'un recueil lors de prises de contact spécifiques (appels téléphoniques par exemple).

On pourrait imaginer, dans un format à définir (échange informel, endroit spécifique où le recueil d'info est réalisé, personne dédiée chargée de recueillir des données) de recueillir les principales informations relatives à la situation des jeunes sortis : situation de formation ou d'emploi, logement et vie sociale. A travers une dizaine de questions, on pourrait récupérer les informations nécessaires à une analyse globale. Il est important aussi d'avoir des données sur le jeune lui-même (âge, date de sortie de l'institution, etc) mais qui n'est pas forcément à demander lors de ce recueil d'informations si l'institution peut récupérer cette information par ailleurs.

En fonction du nombre d'anciens présents lors du rendez-vous et du souhait de l'institution de disposer d'un nombre significatif de réponses, on peut envisager une enquête téléphonique (une « enquête des sortants » est réalisée tous les ans au sein d'Apprentis d'Auteuil par les assistantes des établissements auprès des sortants de l'année précédente - ou des parents des sortants s'ils sont mineurs)